

Initiales du président

Initiales de la directrice

No. de la
résolution
ou annotation

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ÉCOLE DES CAVALIERS

Procès-verbal de la cinquième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020 tenue le 25 mai 2020 à 18h30, de façon virtuelle.

SONT PRÉSENTS

Mesdames

Anne-Marie Beaulieu	Parent
Claudine Clément	Enseignante
Julie Foster	Parent
Christine Pichette	Parent
Dominique Pilon	Enseignante
Marie-Chantal Rouleau	Enseignante

Messieurs

Richard Bilodeau	Parent
Patrice Héroux-Mailhot	Enseignant
Jean-Sébastien Racine	Parent
Marc Rousson	Classe principale, service de garde

PARTICIPENT ÉGALEMENT

Mesdames

Nancy Boudrias	Membre de la communauté
Catherine Dubuc	Directrice
Hélène Robert	Membre de la communauté

EST ABSENTE

Madame Anne-Marie Beaulieu	Parent
----------------------------	--------

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance virtuelle à 18h34.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Madame Marie-Chantal Rouleau, appuyé par Monsieur Marc Rousson, d'adopter l'ordre du jour avec les changements suivants.

Ajout

10.9 : Code de vie

10.10 : Assemblée générale 2020

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

11.6 Traiteur 2020-2021

Adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 DÉCEMBRE 2019

Il est proposé par Madame Marie-Chantal Rouleau, appuyée par Madame Claudine Clément, d'adopter le procès-verbal du 27 janvier 2020.

Adoptée à l'unanimité

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi

5. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Richard Bilodeau souhaite la bienvenue à cette toute première rencontre virtuelle du CÉ de l'école des Cavaliers. Il remercie le personnel enseignant de s'être adapté rapidement à la situation particulière de la COVID-19 et de poursuivre leur enseignement et contact auprès des élèves.

6. MOT DE LA DIRECTION

Madame Catherine Dubuc informe les membres concernant les sujets suivants :

- Elle remercie les membres de l'équipe-école de s'être adaptés et d'avoir collaboré à mettre en place toutes les recommandations de la Santé publique et du Ministère de l'éducation pour assurer la santé de tous ainsi que la poursuite de la réussite scolaire des élèves.
- Pour la semaine du 25 mai 2020, le taux de fréquentation scolaire est à 38%. Il sera à 40% pour la semaine du 1^{er} juin 2020. Aucun problème au niveau des classes, mais certains défis pour placer les enfants avec leur titulaire.
- L'école a remis du matériel informatique tel qu'iPad ou portables pour élèves avec mesures d'adaptation scolaire en premier lieu et ceux dont les parents ont fait la demande.
- Des préoccupations ont été soulevées, par les parents et certains membres du personnel, concernant la décision de la CSPO de ne plus permettre l'enseignement en direct (vidéoconférence) pour les élèves demeurant à domicile en même temps que les élèves présents en salle de classe.
- D'ici la fin de la semaine, les parents dont les enfants sont à la maison vont recevoir une nouvelle invitation pour des activités sociales. Madame Marie-Pier Mercier (TES) va offrir des moments ciblés, par niveau, pour divers ateliers.

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

- Les remboursements sont en cours avec la CPSO (pizza, activités). Les parents auront deux options, dont le crédit au compte pour ceux qui reviennent ou un remboursement par chèque pour les élèves qui quittent l'école des Cavaliers.
- Quelques nouveaux membres du personnel : nouvelle secrétaire depuis la semaine dernière et elle devrait être en poste pour les prochaines années. Le poste de technicienne au service de garde sera affiché suite au changement de Madame Fanny Mantha. Deux nouvelles enseignantes au préscolaire et deux nouvelles enseignantes en éducation physique.
- Pour les finissants, il n'y aura pas de cérémonie en raison de la pandémie. Tous les élèves auront leur chandail de finissant, un album et un certificat.
- Madame Catherine Dubuc quittera son poste de directrice de l'école des Cavaliers dans les prochains mois afin d'assurer la direction de la nouvelle école secondaire 041 (Plateau). Dès que la date officielle de son départ sera connue, elle informera les parents.

7. MOT DES ENSEIGNANTS

- Madame Marie-Chantal Rouleau mentionne que la 2^e rentrée pour le 1^{er} cycle s'est bien déroulée. Les enfants ont bien été préparés par les parents. Les parents appuient les enfants pour assurer le bien-être. La cour de l'école nécessite un rappel un peu plus fréquent pour le respect de la distanciation sociale. Les enseignantes étaient heureuses d'être de retour en classe.
- Madame Claudine Clément indique que pour le 2^e cycle, tout va bien. Les enfants respectent la distanciation sociale. Tout le monde est content d'être là. Les enfants se sont bien adaptés. La communication avec les élèves à domicile va bien. L'équipe a bien organisé le tout pour l'entrée pendant la 1^{re} semaine de mai.
- Madame Dominique Pilon indique que le retour progressif a été aidant. Le retour en classe permet un semblant de vie normale qui aide beaucoup les élèves. Les capsules de Marie-Pier TES vont aussi aider les élèves à la maison.

8. MOT DU SERVICE DE GARDE

Monsieur Marc Rousson souligne les points suivants :

- Monsieur Marc Rousson est présentement en télétravail. Il demeure en communication quotidiennement avec la direction et les éducatrices/éducateurs. Les horaires doivent être revus, car il y a seulement 38 élèves qui fréquentent le service de garde au lieu de 300 habituellement. Les élèves quittent plus tôt qu'auparavant.
- Il y aura une journée pédagogique le 15 juin prochain. Le personnel

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

du SDG est présentement en planification de cette journée avec des activités extérieures pour favoriser la distanciation sociale. L'invitation sera lancée sous peu afin de connaître le nombre d'élèves pour la journée.

9. MOT DE L'OPP

Madame Hélène Robert souligne qu'il n'y a rien de nouveau, car les visiteurs ne sont pas admis à l'intérieur de l'école.

10 DÉCISIONS

CE #1920-30

10.1 Heure de fermeture du SDG jusqu'en juin 2020

Madame Catherine Dubuc explique la situation au service de garde en lien avec le peu d'inscriptions et les besoins de réaffectation du personnel concerné. Également, elle mentionne qu'à partir de 16h45 il y a peu d'élèves. De façon exceptionnelle, la direction souhaite fermer le service de garde à 17h30, et ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire.

- **CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 256 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement d'une école peut demander à sa commission scolaire la mise en place d'un service de garde dans ses locaux;
- **CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 3 du *Règlement des services de garde en milieu scolaire*, le conseil d'établissement peut convenir d'offrir des services au-delà des journées du calendrier scolaire consacrées aux services éducatifs, notamment pendant les journées pédagogiques et la semaine de relâche;
- **CONSIDÉRANT** que la direction souhaite modifier de façon exceptionnelle l'heure de fermeture du service de garde du 1^{er} au 23 juin 2020;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Christine Pichette, appuyée par Madame Marie-Chantal Rouleau, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** la fermeture du service de garde de l'École des Cavaliers à 17h30 du 1^{er} au 23 juin 2020 inclusivement.

CE #1920-31

10.2 Agendas 2020-2021

L'an prochain, les élèves de 4^e année utiliseront les agendas. Le coût sera de 6,65 \$ (au lieu de 6,25\$). Les agendas seront commandés à la compagnie Laurentien.

Initiales du président

Initiales de la directrice

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers

- **CONSIDÉRANT** qu'en vertu des articles 96.15.3° et 96.15.3° de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement doit être consulté, dans le cadre du budget de l'école, sur le choix du matériel didactique requis pour l'enseignement ;
- **CONSIDÉRANT** que les enseignants ont été consultés quant à l'utilisation de l'agenda et au choix du fournisseur ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Chantal Rouleau, appuyée par Madame Julie Foster, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** le choix du fournisseur et de vendre l'agenda au montant de 6,65 \$ aux élèves de 4^e année.

CE #1920-32

10.3. Liste des effets scolaires 2020-2021

Madame Catherine Dubuc explique les différentes listes des effets scolaires.

- **CONSIDÉRANT** que les listes des effets scolaires proposées par la directrice ont été élaborées avec la participation des enseignants ;
- **CONSIDÉRANT** que les effets scolaires demandés répondent aux balises émises par la CSPO;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Patrice Héroux-Mailhot, appuyé par Monsieur Jean-Sébastien Racine, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** les listes d'effets scolaires qui seront à la charge des parents de l'école des Cavaliers pour l'année scolaire 2020-2021.

CE #1920-33

10.4. Cahiers d'activités et frais demandés aux parents 2020-2021

Madame Catherine Dubuc explique les changements en fonction des balises du Ministère et de la CSPO.

- **CONSIDÉRANT** qu'en vertu des articles 96.15.3° et 96.15.3° de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement doit être consulté, dans le cadre du budget de l'école, sur le choix du matériel didactique requis pour l'enseignement ;

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

- **CONSIDÉRANT** que les listes des cahiers d'activités proposés par la directrice ont été élaborées avec la participation des enseignants ;
- **CONSIDÉRANT** que les montants demandés aux parents correspondent aux balises données par la CSPO ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Patrice Héroux-Mailhot, appuyé par Monsieur Jean-Sébastien Racine, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** les listes des cahiers d'activités qui seront à la charge des parents de l'école des Cavaliers pour l'année scolaire 2020-2021.

CE #1920-34

10.5. Consultation – Cadre budgétaire CSPO 2020-2021

Madame Catherine Dubuc explique les principes du cadre budgétaire. Des échanges ont lieu. Le budget de l'école sera présenté au CÉ du mois de juin.

- **CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement doit recommander l'adoption des objectifs et des principes de la répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et de ses autres revenus entre ses établissements conformément à l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique* ;
- **CONSIDÉRANT** la présentation du cadre budgétaire 2020-2021 effectuée par la direction de l'établissement ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Chantal Rouleau, appuyé par Monsieur Marc Rousson, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** le cadre budgétaire 2020-2021 de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, tel que présenté.

CE #1920-35

10.6 Changement de date (CÉ du mois de juin 2020)

Madame Catherine Dubuc partage aux membres qu'il sera difficile de se réunir le 8 juin, car elle est en attente de plusieurs informations concernant le budget. Elle suggère aux membres de déplacer la rencontre au lieu d'en fixer une nouvelle au calendrier.

- **CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 67 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement doit établir son calendrier de travail prévoyant au moins cinq (5) séances ;

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

- **CONSIDÉRANT** qu'un changement de date est nécessaire suite aux bouleversements reliés à la pandémie et à l'adoption des différentes résolutions;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Julie Foster, appuyée par Madame Marie-Chantal Rouleau, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** le changer la date de la dernière rencontre au jeudi 18 juin 2020 à 18h30.

CE #1920-36

10.7 Ouverture et fermeture du SDG 2020-2021

Madame Catherine Dubuc explique les raisons pour lesquelles le SDG ouvrirait le 31 août 2020 pour tous les élèves (1^{re} à la 6^e année et des classes spécialisés déjà présents cette année) sauf le préscolaire. Les élèves du préscolaire commenceraient le 4 septembre, car il n'y a pas de locaux disponibles pour accueillir les élèves pendant la rentrée progressive. Le préscolaire sera en entrée progressive du 1^{er} au 4 septembre 2020. Les parents seront avertis rapidement afin de prévoir des vacances au besoin. Le SDG fermera le 23 juin 2021.

- **CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 256 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement d'une école peut demander à sa commission scolaire la mise en place d'un service de garde dans ses locaux;
- **CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 3 du *Règlement des services de garde en milieu scolaire*, le conseil d'établissement peut convenir d'offrir des services au-delà des journées du calendrier scolaire consacrées aux services éducatifs, notamment pendant les journées pédagogiques et la semaine de relâche;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Chantal Rouleau, appuyé par Monsieur Patrice Héroux-Mailhot, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** les dates pour l'ouverture et la fermeture du service de garde de l'École des Cavaliers pour l'année scolaire 2020-2021.

CE #1920-37

10.8 Plan de lutte 2019-2020 et 2020-2021

Madame Catherine Dubuc présente le plan de lutte pour 2019-2020. Également, elle mentionne que considérant la situation, elle souhaite réduire le même plan pour 2020-2021.

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

- **CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement doit approuver le plan de lutte de l'école conformément à l'article 75.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;
- **CONSIDÉRANT** que le plan de lutte a été élaboré en collaboration avec le personnel de l'école;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Jean-Sébastien, appuyée par Madame Christine Pichette, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** le plan de lutte pour 2019-2020 et 2020-2021 tel que discuté.

CE #1920-38

10.9 Code de vie 2020-2021

Madame Catherine Dubuc présente le code de vie de l'école des Cavaliers pour la prochaine année scolaire. Depuis les dernières années, il y a eu peu de changement. Le code de vie vise à changer le comportement davantage que de punir l'élève. Il se veut éducatif.

- **CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 76 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement de l'école des Cavaliers doit approuver les règles de conduite et les mesures de sécurité contenues dans le *Code de vie* de l'école, proposées par la directrice;
- **CONSIDÉRANT** que la proposition de la directrice a été élaborée avec la participation du personnel de l'école ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Richard Bilodeau, appuyé par Monsieur Patrice Héroulx-Mailhot, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** le *code de vie* 2020-2021 de l'école des Cavaliers, tel que proposé par la directrice.

CE #1920-39

10.10 Assemblée générale 2020

La date de la prochaine assemblée générale doit être devancée en raison de la Loi 40. L'assemblée doit avoir lieu avant le 18 septembre 2020. Deux personnes poursuivent leur mandat et trois personnes seront en élection pour des postes de 2 ans. Également, il y aura le représentant au comité EHDA de libre, car l'enfant du parent élu quitte pour le secondaire.

- **CONSIDÉRANT** l'obligation par la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* de convoquer les parents à l'assemblée annuelle avant la fin

<p>Initiales du président</p> <p>-----</p> <p>Initiales de la directrice</p>	<p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</p>
--	---

septembre de l'année scolaire ;

- **CONSIDÉRANT** que les membres du conseil d'établissement ont été consultés ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Patrice Héroux-Mailhot, appuyé par Monsieur Richard Bilodeau, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** la date du 17 septembre à 19h30 pour l'assemblée annuelle en même temps que la rencontre des parents en septembre 2020.

11. INFORMATIONS

11.1. Information du Comité de parents

Monsieur Richard Bilodeau partage les informations du comité.

- Il n'y a pas eu de Comité des parents pendant plusieurs semaines en raison de la pandémie. Une première rencontre virtuelle a eu lieu la semaine dernière. Quelques changements ont eu lieu concernant la gestion du comité. Monsieur Richard Bilodeau est maintenant vice-président jusqu'à la fin de l'année.
- Afin de créer le conseil d'administration, il y aura 5 districts qui vont voter 5 membres provenant des comités de parents. À cela, s'ajouteront 5 membres du personnel de la commission scolaire (1 personnel-cadre, 1 membre enseignant, 1 direction d'école, 1 membre soutien, 1 membre professionnel). Ces 10 personnes vont par la suite élire 5 membres de la communauté pour constituer les 15 membres du conseil d'administration du nouveau Centre de services.

11.2. Mise à jour de la Loi 40

La Loi 40 avec premier conseil d'administration est reporté en octobre 2020. Aucun changement pour l'instant. Le nouveau centre devrait s'appeler le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais, sans être confirmé. Les commissaires scolaires n'offriront plus leurs conseils après le 15 juin. Il y aura un nouveau comité qui donnera des conseils entre le 15 juin et mois d'octobre 2020.

11.3. Information du comité CSEHDAA

Madame Nancy Boudrias partage les informations suivantes :

- Lors de la dernière rencontre, une présentation du programme d'éducation à la sexualité pour les enfants à besoins particuliers a été effectuée. Des documents ont été partagés.
- Le comité CSEHDAA aurait aimé être représenté sur le nouveau conseil d'administration. Monsieur Bilodeau précise que le comité de

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

parents souhaite qu'un membre EHDA, soit parent ou membre communauté, œuvre dans le domaine.

11.4 Clientèle 2020-2021

Madame Catherine Dubuc partage les regroupements pour la prochaine année scolaire. Elle prévoit des surplus au sein de 2 niveaux.

5 groupes du préscolaire

4 groupes de 1^{re} année

4 groupes de 2^e année

3 groupes de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année

4 groupes de classes spécialisées

11.5 Entrée progressive 2020-2021

Madame Catherine Dubuc présente l'entrée progressive élaborée avec le personnel des classes du préscolaire. L'entrée progressive s'échelonne sur 4 jours selon les modalités suivantes :

1^{er} septembre 2020 : Rencontre avec les parents et les élèves d'environ 1 heure en sous-groupe.

2 septembre 2020 : Groupe A a et groupe B pm

3 septembre 2020 : Groupe B am et groupe A pm

4 septembre 2020 : Tous les élèves seront présents en am et le service de garde sera offert en pm.

11.6 Traiteur 2020-2021

Madame Catherine Dubuc souhaite recevoir les commentaires des parents concernant le service de traiteur pour les élèves.

- Le contrat de 2 ans est terminé avec L'Indocile.
- Mêmes services offerts pour l'an prochain si on le souhaite.
- L'école a environ 80-90 repas traiteur par jour.
- L'Indocile offre un menu diversifié. Plus de 30 repas, le traiteur engage une personne pour distribuer les repas.
- Il est suggéré d'avoir une consultation sur des repas plus équilibrés, plus sains et éliminer le jus.

Comme le besoin est présent, le sujet sera ramené à la prochaine rencontre afin qu'une décision soit prise.

12. VARIA

Aucun sujet

13. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Christine Pichette que la séance soit levée à 20h45.

<p>Initiales du président</p> <p>-----</p> <p>Initiales de la directrice</p>	<p style="text-align: center;">Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</p>
--	---

La prochaine rencontre aura lieu le 18 juin 2020 à 18h30.

Richard Bilodeau
Président

Catherine Dubuc
Directrice